



## Candriam Equities B Global Technology

### Compartiment de la sicav de droit belge Candriam Equities B

# Envie d'investir dans des actions technologiques ?

Dans les prochaines années, le niveau de vie de la population mondiale va augmenter. En effet, d'ici à 2030, près de 5 milliards de personnes feront partie de la « classe moyenne mondiale » (source : OCDE). L'augmentation du niveau de vie va engendrer une demande croissante en biens de consommation. Nous pensons notamment aux appareils tels que PC, tablettes, apps.... Ces nouveaux marchés offrent un potentiel énorme tant pour les sociétés technologiques que pour les investisseurs.

#### Points positifs

- L'éclatement de la bulle technologique en mars 2000 a profondément changé le secteur. Une des différences majeures réside dans la bonne santé financière des sociétés technologiques. D'après Moody's Investor Service, les sociétés américaines non financières sont en possession de 1 450 milliards de dollars de cash et d'investissements liquides. 38 % du montant précité se trouve sur le bilan des sociétés technologiques.
- Le secteur technologique est un secteur innovant ce qui est déterminant pour la croissance à long terme des bénéfices.
- Les fondamentaux du secteur sont solides ( free cash flow important, importantes liquidités sur les bilans).
- Le secteur technologique aux États-Unis affiche l'un des plus faibles ratio de distribution (part des bénéfices utilisée pour le paiement du dividende). Les liquidités disponibles sur les bilans pourraient donc servir à l'augmentation des dividendes.
- L'accélération de la croissance économique aux États-Unis pourrait avoir un impact positif sur le secteur technologique.

#### Points d'attention

- Selon le bureau d'études de marché Gartner, de plus en plus de consommateurs optent pour des tablettes informatiques, moins chères. D'après leur étude, 666 milliards de dollars devraient être consacrés en 2013 à travers le monde à des appareils IT tels que smart-phones, tablettes, ordinateurs et imprimantes, soit 50 milliards de dollars de moins que prévu.
- Sur la base du ratio prix/ventes, les valeurs technologiques américaines sont en ligne avec leur moyenne sur 44 ans.
- Vu le caractère cyclique du secteur technologique, un ralentissement de la croissance mondiale pourrait engendrer une révision à la baisse de la croissance des bénéfices.

Vous voulez plus d'informations ?

Allez sur [www.belfius.be/globaltechnology](http://www.belfius.be/globaltechnology).



Souscrivez maintenant via Belfius Direct Net ou passez dans votre Agence Belfius. Votre conseiller financier vous fournira volontiers des éclaircissements.

#### Rendement annuel des 10 dernières années (hors frais et taxes) en EUR et en USD (%)



#### Évolution de la VNI (valeur absolue) depuis 10 ans (en USD et en EUR)



#### Rendement actuariel au 31-12-2013 (en %)

Rendement	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création 4-06-1997
en EUR	19,4 %	8,9 %	17,8 %	3,8 %	1,1 %
en USD	24,8 %	10,2 %	17,6 %	4,7 %	2,4 %

Ce tableau donne uniquement une indication du rendement qu'un investisseur aurait reçu, s'il avait détenu cette action dans le passé. Attention: les prestations du passé ne constituent aucunement une garantie pour les performances futures. Vous pouvez consulter la valeur nette d'inventaire sur [www.belfius.be/fonds](http://www.belfius.be/fonds) ou dans la presse financière.

# Candriam Equities B Global Technology



## Politique d'investissement

- Le compartiment investit principalement en actions d'entreprises actives dans le secteur technologique (entre autres hardware, software, réseaux et internet) et dont le siège central et/ou l'activité économique principale se situe dans l'une des trois principales régions économiques du monde (Amérique, Europe et Asie). En plus des actions, il peut aussi investir en obligations et/ou instruments du marché monétaire. En vue d'une bonne gestion du portefeuille, le compartiment peut également recourir de façon limitée notamment aux options et futures.
- Ce compartiment s'adresse aux investisseurs souhaitant opérer une diversification à long terme de leur patrimoine tout en acceptant de courir le risque propre aux fluctuations du marché mondial des actions visé par la politique d'investissement.

## Portrait d'investisseur

Dynamique

## Devise

USD

## Durée

Pas de durée fixe

## Souscription

**Prix de souscription minimum** Pas de prix de souscription minimum, souscription à la valeur nette d'inventaire (VNI) du jour, chaque jour bancaire ouvrable avant 12 h. Les souscriptions après 12 h s'exécutent à la VNI du jour suivant.

**Type d'actions** Actions de capitalisation (plus-value potentielle, la VNI qui est versée en cas de vente peut être plus élevée qu'en cas d'achat) et de distribution (verse un possible dividende annuel en fonction des résultats).

## Caractéristiques

**Valeur nette d'inventaire** Chaque jour bancaire ouvrable - publication dans *L'Écho* et *De Tijd*, ainsi que sur [www.belfius.be/fonds](http://www.belfius.be/fonds).

## Frais supportés par l'investisseur

**Entrée** Jusqu'au 30-06-2014 (12 h) :  
25 % de réduction sur les frais d'entrée.  
< EUR 50 000 : 2,5 %  
EUR 50 000 - EUR 124 9999 : 1,75 %  
EUR 125 000 - EUR 249 999 : 1 %  
≥ EUR 250 000 : 0,75 %  
Réduction de 10 % des frais d'entrée pour les souscriptions exécutées via Belfius Direct Net.

**Sortie** Non

**Gestion** Max. 1,50 %  
Ces frais de gestion font partie des frais récurrents. Pour de plus amples informations concernant les frais récurrents, vous pouvez consulter le document *Informations clés pour l'investisseur* du fonds.

## Risques

### Risques

Il est rappelé à l'investisseur que la valeur de son investissement peut augmenter comme diminuer et qu'il peut donc recevoir moins que sa mise. De plus amples informations sont disponibles dans le document *Informations clés pour l'investisseur* ou sur [www.belfius.be/risques-investissements](http://www.belfius.be/risques-investissements).

### Indicateur synthétique de risque

Niveau de risque 6. Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, où 1 représente le risque le moins élevé et 7 le risque le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse et à la hausse) et le plus faible ne signifie pas « sans risque ». La volatilité, traduite par ce niveau de risque, indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. De plus amples informations sont disponibles dans le document *Informations clés pour l'investisseur*.

## Fiscalité

Sur la base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est pour les revenus le suivant :

→ précompte mobilier :

- pour les parts de distribution : 25 % de précompte mobilier libératoire sur les dividendes ;
- pour les parts de capitalisation et de distribution, la plus-value n'est pas soumise au précompte mobilier.

→ Taxe sur les opérations de bourse (TOB) : 1 % (max. 1 500 EUR) lors du rachat des parts de capitalisation ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même ou d'un autre compartiment. Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et la Taxe sur les opérations de bourse (TOB), veuillez contacter votre fournisseur de services financiers. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

## Prospectus

Offre publique. Le document *Informations clés pour l'investisseur*, le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur [www.belfius.be/fonds](http://www.belfius.be/fonds). Nous vous conseillons de lire le document *Informations clés pour l'investisseur* avant de prendre la décision d'investir.



Ce document est un document promotionnel, établi et distribué par Belfius Banque. Il ne comporte aucun conseil en investissement et ne peut être considéré comme tel. Il n'est pas non plus une recommandation et ne doit pas être interprété comme recommandation pour souscrire, ou comme un conseil ou une recommandation pour effectuer une quelconque opération. Ce document n'est pas établi conformément aux dispositions relatives à la promotion de la recherche indépendante en investissement et n'est pas soumis à l'interdiction de faire du commerce avant la diffusion de la recherche en investissement.